

Assemblée Générale Annuelle

Le 19 juin 2024 à 13h00

Présences :

Membres du conseil d'administration : Murielle Dubois présidente, André Saint-Laurent trésorier, Danielle Bélair administratrice, Louise Sauvageau, administratrice et Michelle Gauthier secrétaire.

Membres du c.a. absents : Josée C. Alessi et Raymond Gagné, administrateurs

Autres membres : Chantal Allard, Sylvie Aubertin, Francine Bachand, Céline Beauchesne, Claudine Beaulieu, Marie-Laure Bélanger, Jean Bergeron, Christian Bérubé, John Daniel Brown, Suzanne Carmichael, Richard Cloutier, Henriette Coté, Gaston Dazé, Robert Dionne, Maurice Durocher, Suzie Duval, Rosanne Faucher, Jacques Fecteau, Denyse Forget, Mireille Gagné, Jean Gosselin, Nicole Jolicoeur, Gilles Lacombe, Lise Lafleur, Josette Laplante, Lise Larivière, Mireille Lemay, Carole Lévesque, Colette Lévesque, Isabelle Loranger, Suzanne Marceau, Christiane Martel, Lise Picard, Lucie Picard, Diane Pouliot, Lise Robitaille, Gilles Sorel, Cécile Tremblay, Johanne Turcotte.

Visiteurs ou non-membres 2024 : Murielle Grenier, Bruno Caron, Éline Latreille, Charles-Étienne Filion

Marie-Pier Boutin, **directrice générale de La Maison Le Réveil**

- 1. Ouverture de l'assemblée** à 13h06 par Marie-Pier Boutin.
- 2. Vérification du quorum** : les membres présents constituent le quorum selon nos règlements généraux.
- 3. Nomination d'un ou d'une président(e) et d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée.**

Il est proposé par Murielle Dubois appuyée par Chantal Allard de nommer Charles-Étienne Filion président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Murielle Dubois appuyée par Cécile Tremblay de nommer Michelle Gauthier secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Par la suite Charles-Étienne Filion se présente. Il œuvre auprès du Programme de soutien aux organismes pour le centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est. Il nous rappelle que l'avis de convocation a bien été produit il y a 21 jours.

À noter que tous les documents font l'objet d'une présentation PowerPoint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Carole Lévesque appuyée par Bruno Caron d'adopter l'ordre du jour pour donner suite à sa lecture.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle était disponible sur le site internet de La Maison Le Réveil avec tous les autres documents pour l'assemblée générale annuelle. Personne n'en demande la relecture.

Marie-Pier Boutin fait part aux membres de 2 corrections que le conseil d'administration propose et les changements sont acceptés de tous.

Il est proposé par Denise Forget appuyé par John Daniel Brown d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 20 juin 2023 avec les corrections. Adopté à l'unanimité.

6. Présentation et adoption du rapport annuel 2023-2024 par Marie-Pier Boutin et Murielle Dubois.

Murielle Dubois, présidente du conseil d'administration commence en présentant les membres de son conseil d'administration.

Elle fait le tour des dossiers traités durant l'année :

Renouvellement de l'entente avec la ville, mise à jour des contrats de location de salle et des baux, rédaction des contrats de travail des employés, planification du 45^e anniversaire de fondation de la Maison Le Réveil qui aura lieu le 9 novembre.

Le c.a. s'est réuni 7 fois durant l'année.

Murielle Dubois souligne le bon travail du conseil d'administration et la belle collaboration avec la direction et les employés. Elle remercie également les bénévoles car sans eux La Maison Le Réveil ne pourrait offrir les activités.

Marie-Pier Boutin, directrice générale présente le rapport sur les activités 2023-2024

À noter la reprise des sorties, au nombre de 12 sorties pour 354 participants. Notre programme de formation Aînés.com a formé 49 participants sur les tablettes électroniques, les événements dont 5 conférences et l'activité sur l'éclipse pour 809 présences, les cours (dont 5 nouveaux) et le sport pour 991 participations. Il ne faut pas passer sous silence l'activité intergénérationnelle extrêmement enrichissante et la semaine des aînés qui a réuni 485 personnes. Depuis la pandémie, le nombre de membres a plus que doublé. 85% des membres sont résidents du vieux Longueuil.

Quel bel accomplissement de la direction et des bénévoles. Les bénévoles ont eu droit à une soirée pour les remercier.

Il est proposé par Rosanne Faucher appuyée par Sylvie Aubertin d'adopter le rapport annuel 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

7. Présentation de la politique de prévention du harcèlement.

Marie-Pier indique aux membres qu'une loi à ce sujet oblige les employeurs mais qu'elle a cru de l'intérêt de tous d'adapter cette politique pour protéger toutes les personnes fréquentant l'organisme soit : les salariés, les contractuels, les administrateurs, les bénévoles, les membres, les participants et les locataires.

Le texte sera disponible dès demain sur le site internet et elle sera affichée.

8. Présentation de la politique de confidentialité des renseignements personnels

La loi 25 oblige toutes les entreprises du secteur privé à avoir cette politique. Nous l'avons fait rédiger par nos avocats. Vous pourrez la lire sur notre site internet dès demain.

9. Présentation et adoption des états financiers 2023-2024 (doc 2)

André Saint-Laurent, notre trésorier, résume les états financiers. Les rapports financiers ont été rédigés par la Firme Poulin-Ladouceur-Nadeau.

Nous terminons l'année financière avec un déficit de nos revenus sur nos dépenses de 24,534\$ malgré l'augmentation des revenus provenant des activités, des locations, du sport et du bingo. Les dépenses relatives aux salaires, aux activités, à l'entretien, aux taxes et permis ont été plus élevées et les subventions moins nombreuses. Il y a eu deux questions : Carole Lévesque concernant la machine à café et de Denyse Forget concernant les salaires. Les salaires ont été révisés et rehaussés compte-tenu de l'expérience, des compétences et de l'augmentation du coût de la vie. La machine à café a subi une réparation majeure dispendieuse. La dernière subvention demandée a été refusée.

Il est proposé par Gilles Sorel appuyé par Suzanne Marceau d'adopter les états financiers 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

10. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025

Il est prévu un déficit de 35,159\$ pour la prochaine année. On a demandé à la ville 85,000\$ de soutien pour le temps des travaux (2 ans).

Une question est posée concernant les sorties bingo. Notre organisme sans but lucratif paie un permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux. Le bingo doit partager une partie de ses profits à des OBNL comme nous. 2 fois par année on organise une sortie au bingo.

11. Présentation de la planification 2024-2025

Murielle notre présidente nous rappelle que le déménagement prévu pour janvier demande beaucoup de temps et d'énergies à la direction pour la supervision et la planification. Le c.a. appuiera la direction pour cet objectif.

Nous allons participer à la préparation des festivités du 45^e.

Nous allons améliorer le support et l'encadrement des bénévoles.

12. Nomination du vérificateur financier 2023- 2024

André Saint-Laurent suggère de conserver le même vérificateur financier.

Il est proposé par André Saint-Laurent appuyé par Chantal Allard de renouveler l'engagement de la Firme Poulin-Ladouceur-Nadeau comme vérificatrice des états financiers de la prochaine année. Accepté à l'unanimité.

13. Présentation de la nouvelle image de marque

Un nouveau logo va représenter la Maison Le Réveil. Il a été préparé par des étudiants en graphisme de l'Université de Montréal. Marie-Pier nous présente le petit vidéo qui l'annonce.

Pour donner suite à une question concernant les coûts et le pourquoi : il a coûté 800\$. Il représente mieux la mission de l'organisme et cela encourage les étudiants. Il n'est pas prévu beaucoup de coûts additionnels suite au changement de logo.

14. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection

Murielle Dubois propose Charles-Étienne Filion comme président d'élection et propose Michelle Gauthier comme secrétaire d'élection, appuyé par Chantal Allard. Adopté à l'unanimité.

15. Élections des membres du conseil d'administration

Trois (3) postes d'administrateurs sont à combler pour un mandat de 2 ans.

3 personnes ont déposé leur candidature dans les délais prescrits soit avant le 9 juin

Josée C. Alessi, Danielle Bélair et Louise Sauvageau.

Chacune des candidates nous adresse un mot pour se présenter et nous faire part de leur intérêt.

Chacune accepte d'être membre du conseil d'administration pour 2024-2025

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration. Les fonctions de chacune seront déterminées lors de la première rencontre en août.

Elles sont donc élues par acclamation.

16. Période de questions

Le 45^e se tiendra à quel endroit?

Au Parcours du cerf.

17. Varia

a) Travaux

Oui les travaux doivent débuter en début d'année 2025. Nos activités d'automne auront lieu à la Maison le Réveil et la session se terminera le 8 décembre.

Selon la date officielle de début des travaux, qui restent à déterminer (prévu pour début 2025, mais la date exacte n'est pas encore officialisée), la session d'hiver sera soit à la Maison Le Réveil ou au local des Scouts, situé au 782 rue Saint-Jean, à Longueuil. Les autres sessions, le temps des travaux, soit pour 18 à 24 mois, se tiendront au local des Scouts. Les locaux sont sur 2 étages. En bas, dans le gymnase, se tiendront les activités qui comptent des personnes à mobilité réduite car il n'y a pas d'ascenseur. Au deuxième étage, il y a une salle pour les repas, un bureau et deux

salles pour les activités. Un stationnement public est adjacent au bâtiment avec 28 places de stationnement et d'autres sur la rue.

Questions :

-Est-ce que toutes les activités seront gardées?

En grande majorité oui mais certaines activités, comme le billard et le ping-pong ne seront pas au local des Scouts à cause de l'équipement encombrant. Des démarches sont entreprises pour les relocaliser.

-Qui va entreposer les équipements?

La ville s'occupe de tout.

-Est-ce que le stationnement de la Maison le Réveil pourra être utilisé?

Non. Il sera barricadé et rénové.

Levée de l'assemblée

Nicole Jolicoeur propose la levée de l'assemblée à 14 h27.

Michelle Gauthier, secrétaire de cette assemblée générale.

Michelle Gauthier